

Formation au CRPS intervenant à domicile

Certificat Référent Prévention Secours

Public :

Réservé aux responsables de secteurs, infirmiers et coordonnateurs, RRH, chef de service, de structures d'aide et de soin à domicile

Objectifs

- Participer au développement d'une démarche de prévention des risques dans sa structure, en prenant en compte les enjeux humains, sociaux, financiers et juridiques de la sécurité et de la santé au travail.
- Mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels.
- Participer au management de la sécurité et de la santé au travail, en pilotant la démarche de prévention.

Objectifs pédagogiques

Tout participant sera capable de :

- Organiser en lien avec la direction la démarche de prévention des risques professionnels.
- Mobiliser les intervenants, en prenant en compte les spécificités du secteur.
- Identifier et estimer les risques d'accidents et d'atteintes à la santé encourus par les salariés.
- Proposer les mesures de prévention.
- Faire valider des mesures de prévention.
- Assurer le suivi des mesures de prévention validées.